

DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES

2020 DAC 634 Subventions (3.000 euros) à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6^e au titre de l'action culturelle locale du 6^e arrondissement

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du soutien aux actions culturelles locales, je vous propose, par le présent projet, de bien vouloir apporter votre soutien à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6^e.

L'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6^e a pour objet de développer dans le 6^e arrondissement l'art, la culture, l'animation, le tourisme et toute autre activité de nature sociale en organisant notamment des manifestations diverses au profit de l'action sociale de l'arrondissement sous toutes ses formes. En 2019, l'association a organisé plusieurs projets et activités autour des arts : déjeuner des anciens en janvier 2019, une exposition de peintures de Duran et de photos de Michel Peltier du 9 février au 27 février, une rétrospective des sculptures de Florence de Ponchaud Neyrat du 07 au 23 mars 2019, une exposition des gravures de Guislaine Querrien en juin 2019, une exposition des sculptures Jivko en octobre 2019 et une exposition des œuvres de Geneviève Bayle en décembre 2019. En 2020, l'association n'a pas été impactée par la crise sanitaire car sa programmation est principalement organisée sur le second semestre. En début d'année, l'association a pu organiser un déjeuner pour les anciens le 7 janvier 2020, une exposition de sculptures d'Edmond Moirignot du 5 au 22 février 2020 et une exposition de peinture et de photos au printemps. D'ici la fin 2020, si les conditions sanitaires le permettent, l'association a prévu de mettre en place : la 20^e biennale des artistes du 16 octobre au 5 novembre (peintures, photos, sculptures), un week-end du 25 au 30 novembre et une exposition de peintures de Nicolaï Panayotov du 18 novembre au 7 décembre.

La mairie du 6^e arrondissement a fait part de son souhait que cette association bénéficie d'un soutien de la Ville de Paris par le biais de l'enveloppe votée par le Conseil de Paris et destinée exclusivement aux structures et associations locales qui animent la vie artistique et culturelle des quartiers

Sur proposition de la Mairie du 6^e arrondissement, je vous propose donc d'attribuer une subvention de 3.000 euros à l'association Comité des fêtes et d'action sociale du 6^e pour les activités de cette association au titre de 2020, en complément de la subvention de 4.500 euros déjà reçue.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer,

La Maire de Paris